342 Procès Verbal

du concours qui a eu lieu aux écoles de chirurgie
le 21 Sept. 1792 pour la nomination des chirurgiens
major et aide major de la
32.e division de la Gendarmerie Nationale
4.e division de Paris.

Le vingt et un septembre 1792 l'an ère vulgaire
4.e de la liberté et le 1.er de l'égalité à l'heure de
dix heures du matin, en présence de Messieurs de
la Planche Leclerc et Poultier commissaires
députés par le conseil general de la Commune, il a
été procédé au concours affiché et arrêté le jour d'hier
par l'Académie de chirurgie; et en conséquence les
examinateurs au nombre de cinq pareillement assemblés au scrutin individuel
ont rempli cette mission ainsi qu'il suit

en présence d'une députation des gendarmes nationaux et d'un grand nombre de maîtres de l'académie et d'élèves en chirurgie,

Les concurrens qui se sont présentés sont:
M.rs Bervin Brest âgé de 23 ans. — n.o II.
— Louis Blaincourt âgé de 29 ans. — n.o I.
— Jacques la Motte âgé de 25 ans. — n.o III.
Pierre Sieber, âgé de 27 ans. — n.o IV.
Edme ..., âgé de 28 ans. — n.o V.

il s'est retiré

M. Brondor a interrogé le premier et suivi dans l'in
I. terrogat les n.os échus par le sort aux dits concurrens. dans le ... de
cet interrogat M. Sieber s'est retiré.
M. Chopart a interrogé le second et suivi le même ordre.
II. M. Deschamps a interrogé le 3.e et suivi le même ordre
III. M. Morigeon a interrogé le 4.e et suivi le même ordre
IV. M. Gallée a interrogé le 5.e et suivi le même ordre
V. M. ... à une heure après midi
la séance a été suspendue pour être reprise à
trois heures précises de relevée.

Ce même jour, sur les trois heures de relevée, M. Brondor a
désigné à M. Blaincourt
l'amputation de la jambe qu'il a faite sur un cadavre.
M. Chopart a proposé à M. Brest une plaie donnée à son faite sur
le cadavre et lui a prescrit de pratiquer les
opérations convenables et d'appliquer l'appareil à ce nécessaire
il lui a proposé de plus une plaie transversale en travers faite par un
coup de sabre sur le muscle deltoïde et pénétrante jusques
à l'os; et lui a demandé ce qu'il convenait de faire pour la
réunion de cette plaie et lui a fait pratiquer la suture
en la supposant nécessaire. M. Deschamps a fait

ARC 9 d. 52

pratiquer ~~faire~~ a M. la Molle l'amputation du bras dans ~~l'article~~ son articulation
~~F~~ faite après de la jointure supérieure a la suite d'une playe d'arme a feu. M. Mangeras a
faite par
{supprimé} a M. Joly une playe d'arme blanche a la poitrine
avec ouverture de l'artère intercostale ~~a été examiné et~~
~~laquelle~~ et Joly
~~la suite de ... ...~~ a fait pratiquer l'opération
de l'empyème.
Ces opérations terminées, ~~terminé~~ et les concurrens ayant été jugés suffisamment examinés, il a été procédé ~~Cet examen fini~~ en présence de toute l'assemblée au scrutin individuel pour
~~... ... M. la Molle a été nommé~~
chaque concurrent. Le résultat du scrutin a été que M. la Molle a été nommé 1er
~~...~~ à la pluralité ~~de voix~~ de huit voix. M. Bzerat en ayant ~~a été~~ ~~eu trois et M. Blaincourt~~ ~~que M. Bzerat a été nommé second~~ à la pluralité de dix voix, et M. Blaincourt
~~en ayant eu deux~~ a M. Blaincourt a été nommé suppléant a la pluralité de onze voix, ~~le choix~~
la douzième ayant été nulle comme donnée a M. Bzerat.
~~...~~ les seuls membres de l'academie qui ont voté sont ceux qui
~~de deux~~ ont assisté aux deux examens pendant tout le tems de
leur durée.

Après cette nomination, M. Herriaux les ~~officiers ... municipaux~~ commissaires de la Commune ont fait prêter aux trois concurrens ci-dessus nommés le serment de la liberté et de l'égalité qu'ils ont juré de défendre au péril ~~jusqu'à~~ ~~mort~~ de leur vie, et ont signé

Dufrasne Medecin

Delaplanche
Comissaire de la commune

Le Clerc Cyme[?]

Bordier
Comre de la Commune

Dité de la Compagnie de Chaudron. Cr

Nerdot examinateur

Aspeel[?]

Hoin[?]

Ravatelle

Delamalle

Leduc
potter

Desmanges[?] examinateur

Dullaux[?]

Maugras examinateur

Coquart

Contouly

Leutz[?]

Gallée

Lefèvre

Sue Secretaire de l'Academie par interim

Digazel[?]